pux père, ne peut de-si précaire, le mari et Le pauvre garçon, dési-enir un grade, veut ab-l'expédition du Tonkin, essayé de l'en détour-se dire qu'un navire ur la mer, pour le dé-e regrets, sur une terre e se montre courageuse ; mais, quand elle est ture ; son cœur souffre able. Il nous semble, tx, que ce cher et cou-signer une sorte de ays d'Asie, et que c'est it, sans doute, de som-mme aimante et crai-

doter ma pauvre fille : ère fois de ma vie, je pauvreté. Je ne veux otre maître et notre our ses créatures ; mais

ieu! faute d'un patri-

séparés, brisés. fils, j'ai la consolation maîtras plus jamais les

nnaîtras plus jamais tes uvreté. Gilberte m'apprend que eau de Nauville, et que par séries, de semaine is une demeure royale. Ir sa fête, on tirera un sur le lac, des barques vénitiennes porteront dront dans la nuit de

(A suivre).



r, tante? eu, tu pourras

café qu'après a tout étonné: ce café si fa-

ntue, en effet, ui donnant sa qui fait qu'on

préparé avec ilement. u-blanc est en

vetia Langenthal



APHTEUSE

aquets, **fr. 2.90**; par k **Cie, LAUSANNE.** les drogueries. P12111L



EMISTE

loseau, BULLE. on et mise en état de antiques, polissage et e pianos, ainsi que tous concernant son état. x avantageux.

Broc. omaine

ocation par voie de terpaz" d'une conde bon terrain et 4 abitation de 2 loge-et en bon état. En-

di 18 mai counidi, dans une salle

es mises. Elles pour-

étariat communal,





ABONNEMENTS

1 an Fr. 9.— 6 mois p 4.50 1 an p 16.— 6 mois p 8.— Suisse Etranger 1 an payable d'avance.

Prix du numéro : 10 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 30 cent. en plus.

Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi, jeudi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Téléph. Appart. : 197

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

Téléph. Bureau : 150

Réclames . . . 50 » S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité (Cercle Catholique, 1er étage).

ANNONCES

Canton de Fribourg 20 cts.

Etranger 30 »

Annonces mortuaires et rétractations 30 >

95 B

Spiese

HORAIRE B.-R.: BULLE, arr. 845 1147 (d.j.f.1552) 1610 2032 — BULLE, dép. 600 952 (1000) 1308 1850

Une injuste prétention.

Nous avons dit l'autre jour ce que nous pensions de la regrettable et rétrograde décision par laquelle on imposera dorénavant aux maîtres d'école fribourgeois une carrière active de trente cinq ans pour l'obtention du droit à la pension de retraile. Il faut ajouter aux observations relevées à cette occasion le fait que l'on a soumis le projet de loi en question au corps enseignant dans des circonstances un peu spéciales, puisque les premiers intéressés, les instituteurs, que l'on oblige à faire partie de la Caisse (s'ils sont laïques seulement, il est vrai), n'ont au chapitre qu'une pauvre petite voix... consultative.

En purcourant le projet de modification soumis l'autre jour à l'assemblée annuelle de la Caisse de retraile, nous avons été péniblement surpris d'y brouver une clause qui ressemble de bien près à une «ordonnance de Calvin», à Genève. L'article 21 comporte en effet la teneur suivante : «La pension d'une institutie qui se marie après avoir été mise au bénéfice d'une rente d'invalidité est rachtée et convertie en une indemnité unique égale au triple de la rente annuelle».

Il semble que l'équité sociale, la morale, l'instinct de la liberté individuelle s'unissent pour protester contre une façon d'agir qui ne cadre en tout cas pas avec la prétention d'un Etat qui se dit officiellement protecteur de la famille et du foyer. Nous suvions déjà qu'en maintes circonstances de hauts magistrats ont contredit par leurs actes de solennelles affirmations dans le sens précité, mais nous ne pensions pas que, sous une forme légale, on introduisit systématiquement l'obligation du cétibut nour

hauts magistrats ont contredit par leurs actee de solennelles affirmations dans le sens précité, mais nous ne pensions pus que, sous une forme légale, on introduisit systématiquement l'obligation du célibat pour une catégorie de personnes qui n'ont rien fui, assurément, pour mériter le sort de Vestales malgré elles.

Le plus étonnant, dans cette mesure, est qu'ette n'est applicable qu'à un sexe. Un instituteur mis au bénéfice de la pension d'invalidité peut se marier, mais non une institutrice : c'est lout simplement incomméhensible. On dira peut-être que l'institutrice qui convote en justes noces après avoir été mise à la retraite pour cause de santé s'ausure en même temps l'existence, puisqu'il incombe au mari d'entretenir son épouse et ses enfants. Ce point de vue peut de défendre mais il ne résiste certainement pas à un examen approfondi et impartial de la situation. En effet, Mlle X., qui, après la années de service, soit à l'âge éventuel de 35 ans, est mise au bénéfice d'une pension d'invalidité qu'elle a méritée et à la finance de laquelle elle a participé, ne pour peut-être plus contracter le mariage idéal que la loi fribourgeoise lui interdit durant son activité professionnelle. Elle compte rance de taquette ette à partecpe, ne pour ra peut-étre plus contracter le mariage idéal que la loi fribourgeoise lui interdit durant son activité professionnelle. Elle compte sur l'appoint de sa pension pour se créer un foyer normal et à l'abri de la noire misère. Quel but poursuit donc le législateur en lui supprimant son revenu en cas de mariage? L'empécher de créer un foyer, de s'entourer de l'affection familiale? Même u point de vue strictement financier, cette ultitude ne s'explique pas. Que peut bien importer à la Caisse de payer une pension à une retraitée que l'on oblige au célibut, ou à une épouse?

Une autre considération milite, selon nous, en faveur de la suppression d'une clause qui ne nous paraît pas du tout en harmonie avec les tendances sociales d'un pays à civitisation avancée. Un instituteur ou une institutrice que l'on met au bénéfice de la retraite-invalidité au vu de certi-

ficats médicaux dûment établis et contrôlés se trouve dans une situation nouvelle qui doit être définitive, et non soumise aux fluctuations des circonstances dont ni la Caisse ni les intéressés ne sont les maîtres. fluctuations des circonslances dont ni la Caisse ni les intéressés ne sont les maîtres. Que la nécessité (car une pension-invalidité suffit bien rarement aux charges d'une existence), une modification heureuse dans un état de santé gravement compromis ou simplement l'instinct familial entrainent une retraitée à rechercher après coup le mariage, il n'y a rien là que de très normal. Et vouloir interdire cette éventualité par une législation impitoyable et DANGEREUSE, nous le soulignons, est une erreur et une injustice sociale.

Notre tradition veut que l'institutrice en fonctions garde le célibat. En toute franchise, nous dirons que s'il est de nombreuses raisons qui militent en faveur de cette conception, il y en a au moins aulant qui préchent en faveur de la faculté pour l'institutrice de se marier. Nous ne défendrons pas ce point de vue qui ne rentre pas dans le cadre de ce court exposé, mais nous peusons qu'il n'est en tout cas pas indiqué de prolonger au-delà de la limite nécessaire un exclusivisme injuste et souvent néfaste. Ajoutons en guise de conclusion que de véhémentes protestations s'élèvent au sein du corps enseignant féminin fribourgeois contre ce fameux article 21 qui implique une mesure draconienne, unilalérale, et confirme le régine d'exception dont une ancienne tradition a malheureusement doté

firme le régime d'exception dont une an-cienne tradition a malheureusement doté cienne tradition a matheureusement dote l'organisation politique et économique fri-bourgeoise en général. On nous informe en effet qu'un mouvement protestalaire en bonne et due forme s'organise. Au point de vue équité et salubrité sociales, nous lui souhaitons plein succès. Y.

Petite Revue.

ÉTRANGER Le sang coule à Berlin.

Le Sang coule a Berlin.

« Je désire la guerre! Oh! puisse une grêle de balles tirées des toits transpercer ces Parlements, là-bas, comme une écumoire! Je désire la guerre! Armée ouvrière, lève-toi, secoue ta torpeu[§]! Cours aux barricades, sonne le tocsin de l'émeute! Je désire la guerre pour en finir avec la guerre, je désire la guerre pour avoir la paix, sans plus jamais de guerres; pour que le monde soviétique devienne la tête de l'univers!» (Chant populaire bolchéviste, de Besienski).

** devienne la tête de l'univers! **
(Chant populaire bolchéviste, de Besimenski).

Voilà ce que l'on fait chanter aux enfants russes, aux apprentis bolchévistes. Et Litvinof prêche à Genève le désarmement intégral. Sinistres comédiens que les hommes de Moscou!

Nous avons relaté qu'avant la fête traditionnelle du drapeau rouge Moscou avait donné à l'Internationale cet ordre barbare : « Il faut qu'il coule du sang, au 1er mai! »

Tontes les capitales de l'Europe étaient visées, mais toutes ne subirent pas l'influence moscovite, parce que la société et les gouvernements se sont défendus contre les barbares. A Berlin, pourlant, l'une des capitales où le socialisme règne en maître, le sang a coulé, abondamment. A l'heure où nous écrivons, l'état de siège est proclamé dans deux quartiers de la cité des kaisers. Là-bas, où l'on s'est plu à faire risette à Moscou, la révolte ouvrière gronde et la police socialiste charge sabre au clair contre les ouvriers. Chaque nuit, des barricades s'élèvent derrière lesquelles se retranchent le adeptes du Grand-Soir. On tire des toits des maisons sur les agents. Les balles siffent dans les rues et des innocents tombent, victimes des

faux pacifistes qui travaillent à la destruction de la civilisation. Les troubles de Berlin serontils une leçon pour nos socialistes modérés, qui prônent une reprise des relations avec Moscou, la capitale tristement célèbre où toutes les maisons mortes » (inhabitées) sont des repaires de bandits, où la morale est foulée aux pieds, où l'ordre honteux est donné à la jeunesse féminine de se plier au caprice du premier mâle venu?

A Berlin, chaque matin, la police circule en autos blindées pour déblayer les rues, essuyant les coups de feu du « prolétariat organisé ». L'émeute est matée, c'est entendu, mais elle s'est déchaînée, pourtant, domant l'idée de ce que sera la révolution universelle que rêvent les chôs rouges. Pas de pitié, pas de distinction. Il faut que la discipline et l'ordre tombent pour que puissent s'assouvir les passions sanguinaires et lubriques des grands meneurs de la classe ouvrière aveuglée par la haine amonce-fée et les promesses menteuses et irréalisables. Belle aube printanière que celle-là! Belle dée et les promesses menteuses et irréalisa-bles. Belle aube printanière que celle-là! Belle fraternité que celle qui dicte la boucherie hu-maine au sein d'un même peuple, d'une mê-

maine au sein u un meine peupie, u une meine race!

Il n'est pas inutile peut-être que les ordres de Moscon aient pu être en partie appliqués à Berlin. Ceux qui se leurrent encore de l'espoir qu'un revirement est possible dans les sacthodes bolchévistes ont pu mettre le doigt dans la plaie et se rendre compte que, s'ils sont moins bruyants, parce que plus prudents, les hommes de Moscou n'en continuent pas moins de rechercher l'application de leur rêve satanique de chambardement. Ils s'infiltrent partout où une sévère surveillance n'interdit pas aux méchants prosélytes de Lénine de prendre pied. Leur but est d'attiser la haire, de profiter de tous les mécontentements que la dureté des temps fait naturellement naître au sein des classes pauvres, d'organiser la rébel-

dureté des temps fait naturellement naître au sein des classes pauvres, d'organiser la rébellion dans les armées, de semer le désordre partout et d'établir en dogme l'insoumission à
lout pouvoir légalement établi. A titre de relations commerciales, industrielles ou autres,
les loups pénètrent dans la bergerie insouciante, et, peu à peu, égorgent les résistances
et empoisonnent la vie sociale.

L'organisation bolchéviste internationale s'est
surpassée. Elle a produit l'effort suprême et
ses plans se sont révélés en plein jour : faire
jaillir l'émeute, couler le sang, afin de faire
voir rouge les foules facilement maniables,
jeter l'horreur et la honte sur les agents de
l'ordre public, puis dresser les masses ouvrières contre les gouvernements et renverser l'ordre établi. A Berlin, on s'est étonné de l'armement formidable des émeutiers, comme si
dans toute l'Europe l'argent de Moscou n'avait
accumulé dans le secret tout ce qu'il faut pour accumulé dans le secret tout ce qu'il faut pour organiser en règle le siège de la société bour-geoise!

On attend avec impatience, au Kremlin, l'é-On attend avec impatience, au Kremlin, l'éclosion d'une nouvelle guerre européenne. Peu importe aux disciples de Lénine les grandes tueries, pourvu que la révolution mondiale en sorte. Le régime bolchéviste s'est révélé non viable. Il a besoin pour subsister encore de troubles internationaux intenses et il se débat comme un désespéré qui s'accroche à la dernière chance de salut. C'est dans ce sens qu'il faut le redouter et prendre les mesures qui s'imposent pour la sauvegarde de la civilisation.

tion.

L'Allemagne, mécontente de sa défaite, a cru devoir se rapprocher de Moscou pour s'assurer des amis. Elle peut aujourd'hui constater que sa politique a fait faillite, puisque son gouvernement doit sévir avec la dernière énergie contre les étranges méthodes de ses alliés. On est en droit de croire que le sang qui coula ces derniers jours dans les rues de Berlin aura assez d'éloquence pour le Reich et

pour l'Europe et préservera la société des ir-rémédiables perturbations internationales que médite la Bolchévie. P. S.

SUISSE

Frères ennemis.

Dimanche, dans un restaurant du Petit-Bâle, deux corporations de charpentiers en sont venues aux mains. Mobilier, verrerie et vaisselle de l'établissement volèrent en éclats. Deux gendarmes qui voulurent ré-tablir l'ordre furent fort malmenés et ce n'est que l'arrivée d'un groupe renforcé de policiers qui mit enfin un terme à la ba-taille.

La police a opéré six arrestations.

Contre la littérature immorale.

Une importante assemblée formée d'é-léments civils et religieux s'est rénnie à Zurich pour étudier les moyens efficaces de lutte contre la littérature immorale. Une commission a été formée dont font partie le rédacteur en chef du Journal suis-se des instituteurs, MM. Brunner, et Wüst, instituteurs, Beck, professeur à Fribourg, Eschmann, écrivain, à Zurich, et Küffer, professeur, à Berne.

La garde suisse.

Vingt-cinq recrues de la garde suisse ont prêté serment, lundi, dans la cour du Belvédère, au Vatican, devant le colonel Hirschbuhl. Les gardes ont ensuite défilé sous le commandement du lieutenant-colonel Sury d'Aspremont.

La Conférence du désarmement.

La commission préparatoire a clos les tra-vaux de la présente session lundi. Elle a décidé de renvoyer la discussion de la li-mitation des armements navals à une ses-sion ultérieure, afin de donner aux gouvernements le temps d'étudier les propositions américaines

Le bâton révélateur.

Le baton reveiateur.

La Cour d'appel de Liestal, cassant le jugement de prémière instance, a condamné à trois ans de détention et aux frais l'individu qui, on s'en souvient, avait attaqué à coups de bâton deux paysans de Bâle-Campagne pour les dépouiller de la paie du lait qu'ils venaient de toucher au village voisin. C'est le bâton ayant servi à l'attentat qui a permis d'établir l'identité du coupable.



JEUDI 9 MAI, A 20 H. 30

LA CHORALE DE BULLE avec le gracieux , CÆCILIA" L'ASCENSION

DE dans la Grande salle de l'Hôtel de Ville. — Programme de la Fête d'Aigle, 11 et 12 mai.

Prix des places : Réservées, Fr. 1.10; Galeries (non numérotées) Fr. 0.60. — Billets en vente au Café de l'Hôtel de Ville. — Consultez les programmes!





FRIBOURG

Fête cantonale de gymnastique.

Le comité d'organisation de la Fête can-Le comité d'organisation de la Fête cantonale fribourgeoise de gymnastique, qui aura lieu les 20, 21 et 22 juillet, a reçu un appui très efficace de la part de nos autorités cantonales et communales. Ces autorités ont compris que la ville de fribourg devait à sa réputation de faire un chaleureux accueil aux gymnastes qui viendront de toutes les parties de la Suisse, et même de l'étranger. La population fribourgeoise, de son côté, tiendra à prêter sa collaboration aux organisateurs en participant, par des dons en nature ou en argent, à l'ornementation du pavillon des prix.

La commission chargée de recueillir les prix destinés à récompenser les gymnastes

prix destinés à récompenser les gymnastes et présidée par M. Marro, va commencer son travail. Dans la ville de Fribourg, les membres des sous-sections de gymnastique de dame ont bien voulu se charger du soin de dame ont bien voulu se charger du soin de faire passer des listes de souscriptions. Dans les districts, des listes de souscriptions seront confiées aux sociétés de gymnastique : d'autres seront déposées chez les commerçants qui recevront les dons et les transmettront à la commission des prix.

La population de Fribourg est priée de faire bon accueil aux listes de souscription. Elle montrera l'intérêt qu'elle porte à la gymnastique en contribuant à la réussite de la fête par des dons généreux.

D'avance, le comité d'organisation lui en est profondément reconnaissant.

Le colonel Keller.

Le colonel Keller.

Le colonel Keller, qui commandait à Fribourg les écoles de recrues téléphonistes, est décédé dans la nuit de lundi. Il était alité depuis deux mois et avait dû remettre le commandement de son école. Il avait été frès affecté par la mort du soldat Tanner et l'on croit que cet événement n'est pas étranger à la disparition si rapide de cet officier qui jouissait dans la capitale fribourgeoise de la considération générale.

Grand Conseil.

Le Grand Conseil s'est réuni en session de printemps hier matin, sous la prési-dence de M. Berset.

Deux commissions ont été nommée

Deux commissions ont été nommées.
La commission chargée d'examiner la revision de la caisse de retraite des instituteurs a été constituée de la manière suivante: MM. Paul Joye, Emile Gross, Perler, Murith, Jules Blanc, Hayoz, Joseph Dutoit, Perriard, Victor Chassot.

La commission chargée d'examiner la question de la participation des Entreprises électriques à la société Ouest Suisse a été constituée de la manière suivante: MM. Paul Joye, James Glasson, Conrad Fasel, Kramer, Delabays, Torche, Esseiva.

Levée de corps.

M. Joseph Rouiller, forestier communal à Sommentier, a été trouvé mort lundi matin sur la route qui conduit de La Magne à ce dernier village. Il avait 68 ans. M. Rouiller a succombé à une attaque d'apoplexie.

Musiques fribourgeoises.

Le Comité cantonal de l'Association des musiques fribourgeoises a tenu une séance dimanche à Fribourg. Signalons parmi les nombreux tractanda étudiés la question de l'organisation des concours cantonaux avec classement. Comme deux opinions irrécon-ciliables se font jour à ce sujet, une for-mule transactionnelle sera soumise à l'as-semblée des délégués qui aura lieu le 2 juin, à Ueberstorf.

Diverses autres mesures ont été prévues dans le but de promouvoir l'art musical au sein de l'association.

L'option locale.

Le Comité cantonal de la Société des Ca-fetiers, dans sa séance du 4 mai, recom-mande vivement à tous les cafetiers de re-jeter, le 12 mai, l'initative de l'option lo-

Le coupable est écroué.

Le meurtrier involontaire du gendarme Murith, à Fribourg, Johann Noth, 17 ans, de Zumholz, habitant Fribourg, a été ar-rêté.

GRUYÈRE

La Journée gruyérienne.

(suite et fin).

A titre d'intermède improvisé, M. Schmidt, d'Echarlens, débita avec l'entrain qu'on lui connaît une de ces patoiseries carambolesques dont il a le secret, et ce ne fut pas le numéro le moins applaudi du programme. Le brave armailli songea sans doute que pour faire valoir le patois il importe avant tout d'en faire savourer le sel. onte avant tout d'en faire savourer le sel. On entendit encore M. Ganty-Bernet, de Château-d'Oex, qui, dans les termes qui lui sont propres et qui vont toujours au œur, apporta aux amis gruyériens le témoignage d'indéfectible amitié de ceux d'Enhaut et

redit la joie profonde qu'il ressent devant la brillante résurrection du passé qui s'es-quisse avec tant de succès au pays de Gruvère.

Vint ensuite la partie récréative. Elle fut certes admirablement remplie et les heu-res défilèrent trop vite au gré d'un public enthousiasmé des beautés que recèle le trésor artistique de la vieille Gruyère. Tout trèsor artistique de la vielle Gruyere. Tout était de « chez nous », et tout était franchement beau. Aussi n'y eut-il qu'une voix pour adresser des éloges mérités aux organisateurs et organisatrices de la journée qui laissera au cœur des participants l'ineffaçable souvenir d'une brillante et bienfai-

Nous ne voulons point faire ici la criti-que des productions qui toutes furent fran-Nous ne voulons point faire ici la critique des productions qui toutes furent franchement bonnes, puisque tous ceux qu'intéresse le chant gruyérien ont pu s'accorder gratuitement le plaisir d'applaudir chanteurs et chanteuses dans leurs élégants costumes. Le «Buébo dè tzalè», création inédite de J. Bovet, fut enlevé avec un brio et un naturel parfaits par les petits armaillis de Châtel, puis ce fut le groupe de Gruyères, que dirige sobrement et avec une remarquable souplesse M. Nydegger. Les trois exécutions présentées, dues au talent génial du maestro fribourgeois, furent, au sens du mot, excellentes. La première est d'un attrait particulier. Nos félicitations. Mle Margot, que nous entendions pour la seconde fois seulement dans les chants du pays et qu'accompagnait Mlle de Gottrau, sut charmer par l'adaptation de sa voix harmonieuse et artistiquement ciselée aux sujets du terroir. La Chorale et la Caecilia de Bulle gardent leur place d'honneur au sein des manifestations musicales de la cité. Elles ont maintenu dimanche leur réputation. Le groupe mixte de Châtel-St-Denis, superbement entraîné par les soins de MM. Boller et Kolly, curé, est d'une pureté et d'une puissance que nous nous plaisons à souligner tout spécialement. La comde MM. Boller et Kolly, curé, est d'une pureté et d'une puissance que nous nous plaisons à souligner tout spécialement. La combinaison qui consiste à entremêler le panorama enchanteur de l'alpe gruyérienne avec les chants qui le célèbrent a fait couler plus d'une larme. Comment un cœur bien fait ne vibrerait-il pas en face de tant de beautés réunies ? Nous nous joignons à M. Bovet pour exprimer ici la reconnaissance de la Gruyère toute entière à M. Simon Glasson, un réel artiste de la photographie, qui, digne continuateur d'un Joseph Reichlen, bien que d'une autre façon, sait allier à la question professionnelle l'amour langible de la patrie. Les vues qui passèrent dimanche sur l'écran témoignent suffisamment de la vérité de nos dires. Il faut enfin rendre l'hommage qu'ils méritent à la fanfare d'Echarlens et à son directeur, M. Marcel Buchs. Elle est petite par le nombre, mais grande par les qualités dont elle fait preuve. Son menuet « Maintenon », en particulier, fut un bijou d'art musical.

Nous n'aurons garde d'oublier les paroles aux accents mâles et généreux de notre ancien maître, M. l'abbé Bovet, qui a bu avec le lait maternel de Crésuz le plus inébraniable attachement à notre petite patrie régionale et à ses traditions. Nous aimerions reproduire à la lettre cet appel enflammé à l'enthousiasme, à la fidélité, à l'art, qu'adressa à ses compatriotes gruyériens le barde désormais immortel qui magnifia si noblement son pays. On ne résiste point à reté et d'une puissance que nous nous plai-sons à souligner tout spécialement

ent son pays. On ne résiste point à

un tel langage.

La réussite de la Fête de la tradition gruyérienne a dépassé toutes les espérangruyérienne a dépassé toutes les esperances. Sans doute sera-t-il nécessaire, une prochaine fois, de commander le soleil et de l'organiser en plein air. Alliant aux soucis matériels du moment le culte de leur pays et de son passé, les Gruyériens veulent aller de l'avant mais rester fidèles. Merci à ceux qui travaillent à leur assurer cette double qualité.

P. S.

Nécrologie.

Nécrologie.

Après de longs mois de cruelles souffrances endurées avec résignation, Mme
Vve Albertine Savary, à Bulle, vient de
rendre son âme à Dieu, à l'âge de 70 ans.
Définir la carrière de la défunte serait remémorer une longue suite d'années de travail, d'abnégation et surtout de dévouement aux siens. Car Mme Savary fut l'épouse et mère modèle d'une nombreuse famille. Les difficultés de l'existence lui ont
demandé un courage et des sacrifices que
seul un cœur de mère peut fournir. Aussi
concevons-nous l'estime que devait avoir
pour cette femme dévouée sa nombreuse
parenté. parenté.

Nous présentons à toutes les familles atteintes par ce deuil nos sincères condoléan-

A Vallon est décédée après une courte maladie Mme Marie Cantin, mère de Mme Demierre-Cantin, Hôtel du Lion d'Or, à Bulle.

Les époux Cantin fêtaient l'autre jour leurs noces d'or.

Nous présentons aux familles éprouvées par ce deuil nos condoléances.

Cour d'assises.

C'est le mardi 21 mai que comparaîtront en cour d'assises, au château de Bulle, la veuve Clément, l'incendiaire de La Roche, et son domestique. Les accusés seront dé-

fendus par MM. les avocats Gaudard et Ruffieux, à Bulle.

Le concert de la Chorale

La Chorale de Bulle organise pour jeudi soir, jour de l'Ascension, un concert qui rencontrera très certainement les faveurs du public. A noter en passant que le prix d'entrée en a été réduit, puisque les places numérotées se payeront fr. 1.10 seulement et les galeries 60 centimes. Le concert de ieudi présente un autre at-

d'entrée en a été réduit, puisque les places numérotées se payeront fr. 1.10 seulement et les galeries 60 centimes.

Le concert de jeudi présente un autre attrait : il comporte la plupart des exécutions prévues au concours d'Aigle, samedi et dimanche prochains. Nous nous permettrons de signaler au programme, outre d'intéressants chants d'ensemble dont l'inspection toute récente de M. Mayor, de Lausanne, a révélé une irréprochable mise au point, «Celui qui veille », musique d'Hermann Suter, chœur de choix, d'une richesse d'expression qu'il est difficile de retrouver aussi puissante et aussi variée, et le «Cantique de David », de Vuataz, chœur imposé d'Aigle, d'une facture absolument originale, aisée et souple, dont l'interprétation qu'en donnera la Chorale plaira vraisemblablement au public bullois.

Comme d'habitude, la Caecilia prête son gracieux concours. Elle exécutera « Dedans ma chaumière », fraîche chansonnette villageoise que nous avons applaudie dimanche dernier, « Le Temps passé », et « Alouette légère », de Mayor.

Un autre chœur, le « Chant de la Fête de Pâques », extrait de la « Dâmnation de Faust », musique de Berlioz, en imposera par la majesté des accords et l'ampleur de l'harmonisation dont certains passages comportent sept à huit voix.

C'est donc une manifestation artistique de haute valeur que nos Choraliens ménagent à la population bulloise et à ses amis en particulier, à la veille de l'important concours d'Aigle. Et puis, un brin de curiosité s'ajoutera à la valeur du programme pour amener jeudi soir à l'Hôtel de Ville la foule des grands jours.

La Chorale le mérite bien.

Scrutin.

A l'occasion de la votation fédérale du 12 mai, il sera ouvert à Bulle le samedi, de 4 à 6 heures l'après-midi, et le diman-che, de 10 h. 30 à midi et de 1 à 2 heures. La votation aura lieu au rez-de-chaussée de l'Hôtel-de-Ville (local des répétitions). (Communiqué).

Broc.

On nous écrit :

On nous écrit:

Nous apprenons avec plaisir que M. E.
Lattion, directeur des sociétés philharmoniques de Broc, vient de passer avec grand
succès le difficile examen de la « Société
pédagogique suisse de musique ». Cet examen, subi à Neuchâtel, devant un jury
composé de MM. G. Humbert, directeur du
Conservatoire de Neuchâtel, G. Pantillon,
professeur à La Chaux-de-Fonds et Keltrborn, professeur au Conservatoire de Neuchâtel donne à l'heureux lauréat, qui a fait

born, professeur au Conservatoire de Neuchâtel, donne à l'heureux lauréat, qui a fait montre de ses capacités professionnelles, le diplôme de direction. Nous présentons à M. Lattion nos félicitations.

Nous profitons aussi de la circonstance pour relever que le Conseil communal et le Conseil paroissial de Broc, à la suite du préavis unanime des sociétés intéressées, vient d'engager notre sympathique et dévoué directeur, M. Lattion, pour une période légale de 4 ans. Cette nomination prouve le talent et l'excellent travail accompli jusqu'ici par le titulaire.

Nous souhaitons au jeune et courageux musicien une carrière féconde et le plein succès dans la voie qu'il a choisie.

Fête cantonale de lutte.

On nous écrit :

On nous ecru:

C'est par une superbe journée que s'est déroulée dimanche à Montilier la cinquième Fête cantonale de lutte.

La fête a été très bien organisée et un magnifique pavillon des prix encourageait les lutteurs à donner le maximum d'enthousiasmé.

Les luttes ont commencé à 10 heures et chaque participant a fait deux passes le

matin.

A midi, le banquet, très bien servi au Café des Bains par les soins de M. Vonderweid, fut honoré de la présence de M. Perrier, conseiller d'Etat.

Dès 2 heures eut lieu la continuation des

luttes avec le gracieux concours de la Mu-sique de Morat. Le club des lutteurs de la Gruyère était représenté par 16 participants. Voici leur

Couronnés : Nicolet Charles, Broc ; Ineichen 3me Nicolet Char. Fritz, Bulle, 6me. Prix simples :

Prix simples:

9mes, Sudan Othmar, Broc et Bonnet Joseph, Broc; 11me, Nicolet Robert, Broc; 13mes, Fragnière Hercule, Villars-d'Avry, Fragnière Léon, Villars-d'Avry et Clerc Bernardin, Sâles; 15mes, Nicolet Raymond, Broc, et Charrière Etienne, Romanens; 18me, Repond Laurent, Villarvolard; 19me, Descloux Ernest, Sâles; 21mes, Horner Léon, Broc, et Sottas Louis, Bulle; 22me Gendre Arthur, Châtel-s.-Montsalvens.

Pour cause d'accident, heureusement peu Nicolet Frumence, à Bulle, a C. X.

Exportation de fromage.

On signale que sur les 20.000 quintaux de fromage exportés dans le courant de mars, le contingent du « gruyère » est pres-

que insignifiant. L'« Emmenthal », incontestablement, nous a devancés.

A Montbovon.

Le printemps semble enfin vouloir s'éveiller. La nature se pare de ses premières fleurs et se parfume de douces senteurs. Seuis les sommets demeurent encore réfractaires au grand réveil. Ils s'acharnent à conserver leur blanche coiffe qui forme le plus séduisant contraste avec le vert gazon de la vallée.

Oui, la nature s'éveille, et nul ne saurait y rester indifférent. On se sent revivre.

y rester indifférent. On se sent revivre.

Après un dur hiver, qu'il fait bon se laisser caresser par les rayons bienfaisants de l'astre du jour et qu'il est enivrant de de l'astre du jour et qu'il est enivrant de contempler la métamorphose de la nature! Aussi les promeneurs gravissent-ils voloutiers les coteaux et suivent-ils avec plaisir les sentiers perdus pour jouir de ce charme inédit de la nature. Montbovon est un des coins féeriques de la Gruyère. Nombreux sont les touristes qui s'y viennent restaurer ou divertir; nombreux sont les promeneurs qui y font halte et s'en vont enchantés. Population accueillante, hôtels de bonne renommée, transport facile, tout invite à y revenir. Que chacun donc réserve sa petite randonnée à Montbovon, et surtout le 26 mai, puisque ce jour, en plus des enivrements de la nature, le pittoresque village montagnard vous réserve une fête champêtre du meilleur aloi organisée par la société de musique. Il y aura du plaisir pour tous, ce jour-là. r pour tous, ce jour-là. Qu'on se le dise!

Le bombardon.

Une fête à Estavannens.

On nous écrit : La Société de tir « Les Mousquetaires » d'Estavannens bénissait dimanche son dra-peau, le seizième de la Fédération des tireurs gruvériens.

Ce fut une cérémonie touchante et inti-me dont le coquet village assis aux flancs tranquilles des Merlas gardera longtemps souvenir.

le souvenir.

L'emblème représente une partie de la localité et le col de la Forcla, et porte un armailli-tireur. C'est grâce aux patients efforts de la société et à la générosité des autorités locales que les tireurs d'Estavannens ont pu se payer le superbe drapeau qui doit les conduire aux futures victoires. Sous un ciel idéal, villageois et invités se rendirent à l'église, où devait se dérouler le premier acte de la fête. Après la bénédiction religieuse, M. l'abbé Jaquet, curé de Sâles et enfant d'Estavannens, adressa aux fidèles une allocution de circonstance pleine des plus nobles sentiments patriotiques et sociaux, puis la nouvelle bannière entourée des membres de la société et des invités s'en alla au cimetière saluer les lombes des disparus. Cet honumage suprê-

entourée des membres de la société et des invités s'en alla au cimetière saluer les tombes des disparus. Cet hommage suprême aux morts produisit une profonde impression au sein de la population.

Un cortège fort bien organisé conduisit ensuite sociétaires et hôtes à l'auberge communale où eut lieu un banquet excellemment servi par les maîtres de céans, Met Mme Pharisa. Au cours du repas, M. Lucien Jaquet prit la parole et adressa en termes chaleureux la bienvenue au parrain, M. Joseph Caille, à Montbovon, et à la marraine, Mme Alphonsine Jaquet, ainsi qu'aux nombreux invités. M. le préfet Gaudard apporta le salut de l'autorité. Dans une gracieuse improvisation, marquée au coin du patriotisme le plus élevé, il sut définir le rôle du tir au point de vue de la formation du citoyen et exalta les qualités natives du Gruyérien, qu'il s'agit de promouvoir tonjours. M. l'abbé Kolly, curé d'Estavannens, quoique nouveau venu dans la paroisse, dit tout son plaisir de se trouver au milieu de ses ouailles dans une aussi réjouissante circonstance et encouragea la cause du tir, qui contribue puissamment à retenir au village constance et encouragea la cause du tir, qui contribue puissamment à retenir au village tant de jeunes gens attirés par les distrac-tions parfois perfides des villes. M. Conus, président de la Fédération des tireurs président de la Fédération des tireurs gruyériens, souligna dans un langage particulièrement heureux l'importance du tir au point de vue national et porta son toast au progrès de cette belle cause et aux succès futurs de la section d'Estavannens, dont la nouvelle bannière doit recevoir à Bellinzone le baptème du feu. M. Currat, syndic de Grandvillard, dont les tireurs utilisent le même stand que ceux d'Estavannens, apporta les vœux de bon voisinage de la commune qu'il représente et M. Robert Grandjean-Kretz, de Bulle, parla au non du Comité cantonal, engageant les tireurs à surveiller de mieux en mieux leur tir de façon à accomplir des pas rapides dans la a surveiller de mieux en mieux leur fir de façon à accomplir des pas rapides dans la voie du progrès. On entendit encore M. Marc Borcard, député, de Grandvillard, M. Murith, député, de Gruyères, M. Ja-quet, curé de Sâles, et Mlle Geinoz, institu-trice, dont les paroles furent chaleureuse-ment applaudies.

La ront d'Esta bles, solide camp Broda dre 1 avec les fo Au ciété habil

mani de so Ce qui la fierté paray E On Nou ment la can du p l'Hôte des ti Cet tuelle

puis seran les states states states states states states states states seems canto intére Un a dans cultur On c avoir lin codes de rait de puis sonne

Gruy leur La fait s belle expos de n jours qu'el rieur camp Plusi lissag

meth cette serar de apôtr coutr sot, p gean métic à che A frant les

lion rem

cess

plus

cam ent qui san cnti pris

men con nel E nic bite l'Eg l'A. pré rév d'y s'es esp ma

par lar tris dar

gra plu

heureusement peu e, à Bulle, a dû X.

fromage.

es 20.000 quintaux ns le courant de gruyère» est pres-

ovom.

enfin vouloir s'ére de ses premières le douces senteurs. neurent encore ré-reil. Ils s'acharnent ne coiffe qui forme aste avec le vert ga-

e, et nul ne saurait e, et nul ne saurant se sent revivre. qu'il fait bon se rayons bienfaisants u'il est enivrant de phose de la nature! gravissent-ils volon-vent ils avec plaisir gravissent-is volua-vent-ils avec plaisir r jouir de ce charme ontboyon est un des Gruyère. Nombreux s'y viennent res-nombreux sont les chalte et s'en vont

accueillante, hô-tée, transport facile. Que chacun donc réiée à Montboyon, que ce jour, en plus nature, le pittores-d vous réserve une illeur aloi organisée ue. Il v aura du plai-

Le bombardon.

tavannens.

s Mousquetaires t dimanche son dra-a Fédération des ti-

ié touchante et inti-age assis aux flanés age assis aux flancs s gardera longtemps

te une partie de la Forcla, et porte un râce aux patients efà la générosité des es tireurs d'Estavanle superbe drapeau nux futures victoires. villageois et invités où devait se déroula fête. Après la bé-la l'abbé Jaquet, curé Estavannens, adressa ition de circonstance

tion de circonstance
s sentiments patriotila nouvelle bannière
de la société et des
metière saluer les
Cet hommage suprêsit une profonde impopulation.
en organisé conduisit
hôtes à l'auberge maîtres de céans, M. burs du repas, M. Lu-ole et adressa en terole et adressa en ternvenue au parrain,
ntbovon, et à la marle Jaquet, ainsi qu'aux
le préfet Gaudard aporité. Dans une gramarquée au coin du
vé, il sut définir le rôle
e de la formation du
qualités natives du
l de promouvoir ton, curé d'Estavannens,
i dans la paroisse, dit
trouver au milieu de
aussi réjouissante cirea la cause du tir, qui
tà retenir au village nt à retenir au village

n a retemr au vinage ttirés par les distrac-des villes. M. Conus, dération des tireurs ans un langage parti-l'importance du tir au et portance du tra de et porta son toast au cause et aux succès 'Estavannens, dont la vit recevoir à Bellinreu. M. Currat, syndic t les tireurs utilisent ux d'Estavannens, ap-on voisinage de la sente et M. Robert Bulle, parla au nom engageant les tireurs en mieux leur tir de s pas rapides dans la entendit encore de Grandvillard, M Gruyères, M. Ja-t Mlle Geinoz, institu-

s furent chaleureuse

La grande coupe de la fédération, où se-La grande coupe de la fédération, ou seront gravées incessamment les armoiries d'Estavannens, fit ensuite le tour des lables, cimentant d'un vin généreux l'amitié solide existant traditionnellement dans le camp des tireurs. Ajoutons que M. Maurice Brodard, de Bulle, qui n'eut pas la moindre part au succès de la journée, remplit avec un entrain qui fit vibrer tout le monde les fonctions de major de table.

les fonctions de major de table.

Au cours du repas, la remarquable société de chant de l'endroit, que dirige avec habileté M. Clerc, instituteur, agrémenta la manifestation par les chants les plus beaux de son répertoire.

fut à Estavannens une de ces fêtes qui laissent au cœur un sentiment de noble fierté et dont on revient meilleur qu'au-

Exposition de toile du pays.

On nous prie d'insérer:

Nous nous permettons de recommander vivement à nos bonnes ménagères de la ville et de la campagne l'exposition et la vente de toiles du pays qui aura lieu mardi et mercredi à l'Hôtel des Alpes par les soins de l'Association des tisserandes de la Gruyère.

Cette sympathique association comprend actuellement 12 tisserandes dont 9 ayant subi depuis fort longtemps déjà leurs examens de tisserandes, toutes faisant de belles et bonnes toiles sur les vieux métiers de leurs mères et de leurs grand'mères.

puis fort longtemps déjà leurs examens de tisserandes, toutes faisant de belles et bonnes toiles sur les vieux métiers de leurs mères et de leurs grand'mères.

L'industrie du tissage à domicile semble préscuper de plus en plus les esprits dans notre canton et à juste titre car elle est une des plus intéressantes et surtout une des plus utiles. Un article très instructif et fort bien fait, paru dans l'« Agriculteur fribourgeois», traite de la culture du lin et du chanvre dans notre pays. On comprend aisément l'intérêt que pourrait avoir l'agriculteur à semer son chanvre et son lin comme par le passé mais, avec des méthodes de culture rationnelle et intensive ; il pourrait ainsi procurer à son ménage des étoffes de première qualité, tissées à un prix très raisonnable par nos habiles tisserandes de la Gruyère qui ne demandent qu'à contenter toute leur clientèle et surtout celle de la campagne. La renommée des « toiles de la Gruyère sait son chemin lentement, mais sûrement. Ces belles toiles ont été fort admirées dans les deux expositions où elles ont figuré et ont trouvé de nombreux acheteurs. Nous les offrons ces jours aux ménagères de la Gruyère. Souhaitons qu'elles soient bienfôt dans les beaux intérieurs de Balle et dans les chambres de nos campagnes un de leurs plus coquets ornements. Plusieurs dames de Bulle ont réalisé avec les lissages de Gruyère des ouvrages ravissanls : nous les remercions d'avoir bien voulu parmettre de les exposer et de faire à nos toiles serandes de la Gruyère se fait aussi un devoir de remercier chaleureusement l'infatigable apôtre, de, la Rénovation des costumes et des coutumes, M. Naef, conservateur du Musée Tisot, pour les paroles bienveillantes et encouragentes qu'il a prononcées à l'adresse des vieux métiers dans cette journée de fête qui laissera à chaque participant un impérissable souvenir. H.

A quoi tiennent les choses ?

C'est parce qu'une de ses collègues est souf-frante que Totte, la jolie manicure, va soigner les ongles du jeune René Gavart qu'elle ne counaissait pas mais qu'elle adorera aussitôt. Totte a de la chance, dit la suite. En aura-t-elle plus que Lucette, la belle amie du jeune mil-lionnaire?

Totte et sa chance» est un film au titre charmant et bien parisien, tiré du roman de Pierre Soulaine. Roman, film et opérette ont remporté partout le plus éclatant succès. Cette Ouvre est traitée avec infiniment d'humour et d'esprit par Carmen Boni et André Roanne.

L'Ascension.

Ces trois derniers jours, les pieuses pro-cessions des Rogations ont parcouru les campagnes. L'eau bénite dont les champs cut été abondamment aspergés est tombée sur les gazons frais comme une divine ro-sée et les supplications des fidèles ont altiré l'attention des célestes régions sur la terre

l'attention des célestes régions sur la terre qui s'éveille au Renouveau.

C'est un des charmes profonds et apaisants de la religion que cette communion entre la créature et son Créateur, que cette prise de contact comme par enchantement entre les pauvres mortels que nous sommes et les saints qui se meuvent, là-haut, comme des princes du sang, dans une éternelle félicité!

Et pour mettre un terme à ces cérémonies aux doisent attiror sur le sol et les ha-

El pour mettre un terme à ces cérémo-nics qui doivent attirer sur le sol et les ha-bitants la grâce et la protection divines, l'Eglise cetèbre, demain, la mémoire de l'Ascension du Christ, il y a 1900 ans, en présence de ses apôtres, perdus entre le réve et la réalité. Pour nous donner l'espoir d'y monter un jour, le Seigneur a voulu s'envoler en corps et en âme à travers les espaces vers les célestes demeures. Com-mendant aux éléments, il s'est élevé par ses propres moyens vers les nues et a dis-paru pour jamais, sous les yeux mouillés de propres moyens vers tes nues et a au-para pour jamais, sous les yeux mouillés de larmes de ses disciples, qui redescendirent, tristes et seuls, vers Jérusalem, en atten-dant le réconfort de l'Esprit-Saint.

A nous, maintenant, de comprendre la grande leçon et de nous élever toujours plus haut, à l'exemple du Maitre, afin que nous puissions l'aller rejoindre, quand l'heure sera venue, dans les parvis du Royaume!

Fête cantonale de chant à Aigle les 11 et 12 mai 1929.

Les membres honoraires, passifs et amis de la « Chorale de Bulle », qui désireraient se joindre à elle pour se rendre à Aigle, sont priés de s'annoncer jusqu'au jeudi soir 9 mai, au Comité, qui renseignera.

ÉTAT-CIVIL DE BULLE

Naissances 1929 — avril 21 — Frossard Micheline et Frossard Jean, enfants de Oscar, charpen-lier, de Romanens, et de Marie, née An-

Décès

Avril 22 — Frossard Jean, fils de Oscar, charpentier, de Romanens, et de Marie, née Andrey, 1 jour. 23 — Frossard Micheline, fille de Oscar

et de Marie, née Andrey, 2 jours.

Mariages

Mariages
Avril 19 — Sottas François, originaire de
Gumefens et Uldry Joséphine, veuve de
Paul, originaire d'Avry-dev.-Pont, à Bulle.

L'auto meurtrière.

Dimanche après-midi, le petit Vincent Reynaud, 4 ans, domicilié à Farvagny, s'est jeté sous une automobile et a été si griè-vement blessé qu'il a succombé au bout d'une heure et demie de souffrances.

L'automobiliste, qui circulait lentement et bien à sa droite, n'encourt aucune responsabilité.

Nouvelles brèves.

Nouvelles politiques et diverses.

Les élections municipales françaises sont presque terminées. En général, les partis restent sur leurs positions, avec une légère avance des partis d'ordre, dans le camp républicain spécialement. Les autonomistes alsaciens perdent du terrain. Il y a beaucoup de balloltages.

— Le Parlement britannique sera dissous vendredi. Le nombre total des électeurs et électrices est de 27 millions. Il y a 1700 candidats pour six cents sièges.

électrices est de 27 millions. Il y a 1700 candidats pour six cents sièges.

— Les arrestations continuent à Berlin à la suite de l'émeute. Les communistes ont adressé à la Diète prussienne une violente profestation contre les agissements de la police de Berlin. Des manifestations sont prévues à Leipzig pour le jour de l'ensevelissement des victimes ouvrières de Berlin.

— Les autorités moscovites ont décidé la fermeture de toute une nouvelle série d'églises, parmi lesquelles la fameuse cathédrale d'Arckangel, construite de 1700 à 1748. Des clubs divers seront installés dans les églises fermées.

Malheurs et accidents.

Malheurs et accidents.

Pendant' le cours de répétition du bataillon 42, l'armurier Neuweiler, 28 ans, nettoyait un pistolet d'ordonnance lorsque tout à coup une balle partit, l'atteignant dans l'aine droite Grièvement blessé, l'infortuné fut transporté à l'hôpital et l'on procéda aussitôt à la transfu-sion du sang, opérée sur le médecia de bataillon. Le soldat est encore en danger de mort.

On annonce d'Amsterdam qu'un incendie a détruit cinquante maisons dans le village de Rossen, près de Bois-le-Duc.
 A Montague-la-Grande, en Belgique, près

— A Montagne-la-Grande, en begrque, pres de la frontière française, une formidable ex-plosion s'est produite à la fabrique de dyna-mite. Trois ouvriers ont été pulvérisés. La po-pulation a été prise de panique. On ignore en-core les causes de ce sinistre. Les ateliers sont

complètement anéantis.

— Dans les alpes tyroliennes, une patrouille du 5me bataillon de chasseurs alpins a été ensevelie par une avalanche. Les 4 soldats de la patrouille, secourus à temps, ont été sauvés, mais quand on parvint à dégager le comman-dant, major Maramsauer, il avait cessé de

vivre.

— On a réussi à établir rapidement l'iden-— On a reussi a etablir rapidement l'iden-tité du soldat disparu dimanche à 4500 mètres au large d'Ouchy. Il s'agit d'un nommé Jean Bornand, de Ste-Croix, 26 ans, qui rentrait d'un cours de répétition. C'est certainement par accident que le soldat, toujours jovial, est tom-bé à l'eau. Une récompense est promise à qui

ne a feau. Une recompense est promise a qui ramènera son cadavre.

— A Elegg, Zurich, M. Emile Roduner, circulant à bicyclette, s'était accroché à un camion suivi d'une remorque. Le véhicule ayant brusquement obliqué à droite, le cycliste la-

brusquement oblique à droite, le cycliste la-cha prise et passa sous les roues de la remor-que où il fut écrasé net.

— A Hirschengraben, Berne, un jeune mo-tocycliste a tamponné Mile Chappuis, âgée d'u-ne quarantaine d'années, qui fut relevée grièvement blessée

Crimes et délits.

Dans le train, entre Genève et Annemasse, un vigneron français qui s'était livré à de nombreuses libations, Gustave Mouchet, a été soulagé de son portefeuille contenant des obligations pour une somme de 18.000 fr. et 200 fr. en billets français.

— A Gelsenkirchen, on a trouvé morts dans leur appartement un chômeur invalide, âgé de 35 ans, sa femme, 32 ans, et leurs deux enfants. La sinistre détermination est due à la misère.

— Lundi, un inconnu caché dans une allée des

La sinistre determination est due à la misère.

— Lundi, un inconnu caché dans une allée des jardins du Théatre national a tiré plusieurs coups de revolver sur M. et Mme Voldemaras, président du gouvernement lithuanien, à Kowno. L'aide de camp Gadinas a été tué sur le coup et le neveu du président blessé à l'abdomen, M. et Mme Voldemaras n'ont pas été atteints teints.

Un coup de théatre s'est produit au Comité des experts. M. Owen Young, président, a ré-vélé que son plan comportait une réduction de la part revenant à l'Angleterre. Les représen-tants de la Grande-Bretagne ont déclaré que l'Angleterre ne se rangera en aucun cas à cette

- Un cambrioleur M. Albert Nacf, de Zurich, a été découvert au Petit-Bâle, Comme il teutait de se défendre. Le détective qui le poursuivait le blessa mortellement d'un coup de revolver à la

The state of the s La Société fédérale de Gymnastique (Section de Bulle)

a le profond regret de faire part à ses membres du décès de

Madame Vue Albertine SAVARY

mère de leur dévoué membre actif M. Paul

Savary. L'ensevelissement aura lieu jeudi aprèsmidi, à 2 heures.

Madame Julien VAUCHER exprime sa grafitude à toutes les personnes qui lui ont témoigné leur sympathie dans les pénibles moments qu'elle vient de traverser.

Citoyens, allex voter, dimanche! Toutes les affaires du pays doivent vous intéresser, si vous êtes de vrais Suisses. C'est souvent par l'abstention que les scrutins populaires sont défi-

Un pays qui ne se dérange pas pour aller voter ne mérite pas un régime démocratique!

Dernière Heure

gorge. Le malfaiteur a succombé.

— A Ennetburgen, Nidwald, M. Aloys Baumgartner, âgé de 65 ans, a été tué à la sortie du café par des antagonistes avec lesquels il avait eu une récente querelle.

Monsieur et al-Lyon; ainsi que toutes les familles parentes et al-liées, ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de **Veuve Albertine SAVARY**

ofo

Monsieur et Madame SAVARY-WICHT et leurs enfants, à Bulle;

RY, à Bulle; Madame et Monsieur GANDER-SAVARY et leur fils, à La Villette; Monsieur et Madame SAVARY et leur fille,

Monsieur et Madame SAVARY et leur fille, en Allemagne;
Madame et Monsieur schribeur gille et son fiancé, à Fribourg;
Monsieur et Madame SAVARY-DOFFEY et leur fils, à Fribourg;
Madame et Monsieur et leur fils, en Belgique;
Madame et Monsieur leur fille, en France;
Madame et Monsieur leur fille, en France;
Madame et Monsieur leur fils, à Fribourg;
Monsieur Joseph BOSSENS. à Bulle;
Monsieur et Madame Alfred BOSSENS, à Lyon;

RY, à Bulle :

et Monsieur CAVUISCENS-SAVA-

leur cher mère, belle-mère, grand'mère, sœur, tante et cousine, décèdée pieusement à Fri-bourg, à l'âge de 70 ans, après une longue et pénible maladie, chrétiennement supportée.

L'ensevelissement aura lieu à Bulle, jeudi 9 mai, à 3 heures après-midi.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Les familles Oscar DELACOMBAZ, à Albeuve, et Isidore PYTHON, à La Tour-de-Trême, et toute la parenté, remercient sin-cèrement les Révérendes Sœurs, les Jeunes filles, la Société de Musique, les membres de la Chorale, ainsi que des nombreuses personnes qui ont pris part à leur grand deuil.

Ventes juridiques

1res enchères)

L'Office des Poursuites de la ruyère vendra aux enchères pu-liques :

bliques: Vendredi 10 mai 1929, à 2 h. du jour, au domicile de Mme Célina MOLLIET, à Marsons: un carret

Vendredi 10 mai 1929, Vendreu: ,

h '2 h du jour, au domicite ue

M. Jules ANSERMOT, fils
de Joseph, à Gruyères:

un divan.

Vendredi 10 mai 1929, à 2 h. du jour, au domieile de M. Etienne CASTELLA, à Epagnyl: 1 armoire à glace.

Samedi 11 mai 1929, à h. du jour, au domicile de M. ernand SLANC, à Cordeux armoires et un lot de marchandises.

Samedi 11 mai 1929,

2 h. du jour, au domicile de M. Adolphe GEINOZ, fils de Louis, à Enney: un vélo et un fusil de chasse. Samedi 11 mai 1929, à 2 h. du jour, au domicile de M. Antonin DUPASQUIER, ff. Joseph, à La Tour-de-Trâme:

un canapé, un bonheur de jour, un divan et une cham-bre à coucher.

Samedi 11 mai 1929, à 2 h. du jour, au domicile de M. Oscar TISSOT, à Pont-en-Ogoz: une camionnette et un lot

de vaisselle. Bulle, le 7 mai 1929.

On demande un garçon de chalet

de 15 à 16 ans ponr la montagne, pour un troupeau de 40 vaches. S'adresser à **Emile TINGUE**-LY, Villarbeney.

On demande

au service de femme de chambre Ecrire et indiquer références,

Mme Combier, Villa St. Henry, Boulevard Jean Hibert

CANNES (Alpes Maritimes

BONNE MÉNAGÈRE tous les rapports

demande place

chez un veuf ; travaux de campa-gne exclus. S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 7830 B.

S'adresser chez BLASER Jean, Granges-Paccot.

DEF AU CINÉMA LUX Vendredi à 8 h. 15, Samedi à 8 h. 15, Dimanche à 3 h. et à 8 h. 15

Une délicieuse comédie pleine d'humour et de sensibilité TOTTE ET SA CHANCE

avec ANDRÉ ROANNE et CARMEN BONI

SON CAMARADE

fou-rire en deux parties.

PATHÉ-REVUE

Dimanche 12 mai

Auberge de Villarvolard -: CONCERT:-

SUR LE PONT

- BONNE MUSIQUE -

Invitation cordiale.

O. PUGIN.



DEMANDEZ

chez votre épicier

Café à prime

marque l'Arabe.

Soumission.

La commune de **Lessoc** met en soumission la

construction d'un chalet

 aux Plans Buth ».
 Prendre connaissance des plans, avant-métré et condi-tions et déposer les soumissions auprès de M. le Syndic jusqu'au 20 mai à 6 h.

dn soir. Lessoc, le 7 mai 1929. Par ordre : Le Secrétaire,

A LOUER

premières fleurs de 8 poses, pour

pâturage

On demande u bon berger

pour soigner une quinzaine de têtes de bétail.

Adres. les offres à R. CHOL-LET. Arnsx-8/-Nyon.

A VENDRE une machine à coudre

à pied, pour tailleuse, bon état, bas prix. S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 1087 B.

On demande une jeune fille

de 18 à 20 ans pour aider au mé-nage et à la salle à manger dans un hotel de la Voveyse. S'adresser à **Publicitas Bulle**, sous P. 1094 B.

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

Toit de Chaume

M. DU CAMPFRANC

Isabelle

lasbelle.

Quand je songe à votre petite enfance, une émotion me saisit et me fait battre le cœur, trembler la main. Vous avez été la grande, l'unique passion de ma vie. En dehors de vous, pauvre veuve que j'étais, je n'ai rien vu, rien compris, rien aimé. Tous les sacrifices m'ont été doux pour vous, pour vous seuls, mes deux chéris. Rien au monde que mes chers enfants ne m'a été nécessaire. Vous avez été mon bonheur; et si, parfois, j'ai dépassé mes forces pour vous créer une existence moins pauvre et moins étroite, si je vous ai donné ainsi un peu de ma vie, eh bien, j'en suis contente.

« Mais, pardon, mon Philippe, pardon de me laisser aller à te traduire les élans de ma ten-dresse maternelle... Je t'attriste, car tu es bon, et je ne veux pas être une ombre à tou bon-

heur. Pense quelquefois à moi..., songe à Isa

le. Cher fils, je te la lègue si je dois mourir. « Ta mère qui t'embrasse, « Marguerite de Miramare.

«Marguerite de Miramare.

« Je voudrais t'écrire encore, Je ne sais quel pressentiment me dit que je cause cœur à cœur avec mon fils pour la dernière fois. Il faut pourtant que je m'arrête dans cet épanchement de l'âme. Le jour tombe ; la grande ombre des montagnes assombrit la verdure. Adieu. »

Lorsque la lettre de Mme de Miramare ar iva à Nauville, on était en pleine fête cham

riva à Nauville, on était en pleine fête champètre.

Ainsi que l'avait écrit Gilberte, Nauville n'était point une Thébaïde. On y recevait, l'existence était fort gaie. Les châteaux voisins s'y prêtaient, des réunions s'organisaient, et ce n'étaient que joyeuses et brillantes journées, dans lesquelles les courses sur l'eau, le tir aux pigeons, le lawn-tennis et la danse se partagaient la faveur des invités.

Gilberte venait de mettre à la mode les goûters d'après-midi, où l'on arrosait de pétillant champagne les crêpes que l'on tournait soimème. La jeune et charmante Mme de Miramare jouait à la faiseuse de crèpes comme Marie-Antoinette jouait à la laitière à Triamon. Un invité, qui tournait les crêpes avec dextérité, hop! d'un seul coup, était aussi choyé, aussi adulé, sous les ombrages de Nauville, qu'un correct gommeux, qui, en hiver, conduit le cotillon.

Et même le cotillon est plus facile à conduire que le searce à teure.

conduit le cotillon.

Et même le cotillon est plus facile à conduire que la crêpe à tourner.

— Hop! cria triomphalement Henri Courtel, voyez comme elle est bien dorée!

Et, galamment, il s'avança vers Gilberte, assiette en main. La jeune femme était vraiment jolie dans son élégante robe pompadour

son petit tablier de crépière, grand comme main, tout en broderie, nouée par un ru-n. Elle riait en montrant ses dents blanches dégustait, en connaisseuse, la fine crèpe va-

et degustatt, en connaisseuse, la tine crepe vanillée.

La journée était radieuse; le ciel fêtait les invités de Nauville, et se faisait, chaque matin, pimpant, bleu et tiède. Les bois étaient remptis de fraicheurs silencieuses; dans les arbres, les chansons des oiseaux; sur la mousse, le murmure du ruisseau courant à l'étang. Philippe de Miramare s'était éloigné du groupe joyeux. Certains jours cette vie du monde et de l'élégance, qui avait été l'objet de tous ses désirs, le rêve de son adolescence pauvre, lui devenait fade et comme insipide. En ce moment surtout, les éclats de rire des faiseurs de crêpes fui étaient odieux. Il venait de lire la lettre de sa mère et, le cœur oppressé, il s'était enfui. Il cherchait la solitude. Son visage était pâte, des larmes brillaient dans ses yeux et il répétait tout bas: pétait tout bas : — Pauvre chère maman !... Pauvre Isa-

belle!

Henry Courtel passa, Il allait transmettre un ordre de Gilberte. La bande joyeuse, s'étant rassasiée de crêpes, désirait une promenade en barques. On se laisserait aller au fil de l'eau, et la cadence des rames bercerait une douce

Courtel était chargé de prévenir les mari-

niers.

Au passage du jeune homme, Philippe se dé-tourna pour cacher l'altération de ses traits, et, assis dans l'ombre, il resta immobile. Il lui eût été impossible de rejoindre les gais in-vités. Il avait la gorge serrée et les lèvres trem-blantes

blantes.

Au bout d'un instant, Gilberte vint elle-même le relancer.

— Eh bien! mon petit Philippe, est-ce ainsi

que vous nous abandonnez ?

n petit tablier circonstance

eque vous nous abandonnez?

Elle enlevait prestement son petit tablier tout brodé, qui n'était plus de circonstance.

Venez, nous allons en barque. Vous nous ferez entendre quelque chant nautique; votre voix est si belle.

Gilberte, répondit Philippe, je viens de recevoir une lettre de notre mère, et je suis inquiet. Je la crois bien malade, ma pauvre chère mère... Isabelle, a aussi de graves soucis. Le joli visage de Mme de Miramare s'était assombri; un léger pli marquait son front.

Il faut avouer, mon pauvre Philippe, que toutes les lettres qui nous arrivent de Saint-Sauveur sont des trouble-fêtes. D'abord, vous savez que vous ressemblez à notre mère, et que, toujours comme elle, vous vous inquiétez outre mesure. Est-ce bien pressé que je lise cette lettre ? Nos invités nous attendent, Je dois me multiplier puisque vous vous dérobez. Si cela est assez tôt, je lirai cette sombre épître quand mes hôtes me laisseront un instant de libre...

Il l'interrompit, et d'une voix qui tremblait:

bre...

Il Tinterrompit, et d'une voix qui tremblait:

— Quand vous voudrez, Gilberte. Aujourd'hui ou demain, peu importe!

— C'est cela, fit-elle étourdiment, et elle s'éloigna sans remarquer que le visage de son mari se contractait, que ses traits se dureissaient. Il commençait à douter du cœur de Gilberte.

saient. Il commençant a donter du contreberte.

Les barques filaient sur l'étang et la voix de ténor du baron Henri, unie à la basse du grand industriel Jacques Courtel, berçaient, par un duo, la lente promenade au fil de l'eau. Ces messieurs chantaient en partie un air un peu antique : la barcarolle d'Oberon.

Et, tandis qu'on se divertissait à Nauville, Jean allait partir.

(A suivre).



L'OPTION LOCALE:

ne combat pas l'alcoolisme entrave la réforme du régime de l'alcool

empêche l'agriculture d'utiliser ses déchets de fruits porte atteinte à la liberté individuelle

prépare le régime sec doit être repoussée dans l'intérêt du pays-

VOTEZ: NON.

Farine Phosphatée PESTALOZZI c'est la santé de l'enfant !

N'est pas une farine lactée! Mais le déjeuner idéal, facile à digérer, donnant forces et santé aux enfants comme aux adultes. La Pestalozzi active le développement des os, évite et guérit les entérites. réagit contre le rachitisme. — (La tasse 4 ets), la boîte de 500 gr. Fr. 2.50, dans toutes les pharmacles, drogueries et épiceries fines.

Société Suisse d'Assurance contre la grêle.

Les assurés de l'année dernière qui n'ont pas dénoncé leur contrat de sociétaire, aux termes de l'art. 8 des statuts, sont invités à renouveler leurs assurances dans le délai prescrit par l'art. 26 des conditions.

Les sociétaires sont particulièrement rendus attentifs au fait que la garantie de la Société, stipulée par l'art. 18 des conditions, pour des dommages pouvant survenir au printemps avant la conclusion de la nouvelle assurance, est limitée à l'époque avant le 21 mai. Cette garantie s'étend à toutes les cultures. à l'exception des fruits, des betteraves et carottes fourragères et des betteraves à sucre.

Suivant alinéa 7 du dit article 18, tous les dommages survenant après le 20 mai ne sont par conséquent indemnisés que si, à l'époque où la chute de grêle a eu lieu, la nouvelle assurance était déjà en vigueur, en vertu de l'art. 16.

Société Suisse d'Assurance contra la contra de la contra de l'art.

Société Suisse d'Assurance contre la grêle :

Le Directeur : E. LUTZ

Salon de Modes M™ Jeanne Glasson, Bulle

2^{me} étage, Maison Pinaton **Nouveautés de la Saison**

Transformations. :=: Réparations.

Prix modérés.

VENDRE

en soumission, entre Bulle et La Tour-de-Trême,

jolie propriété

comprenant maison d'habitation neuve, 2 logements et dépendances; grange, écurie, remise, eau à l'abri, jardin et environ 3 ½ poses de torrain 120 qualité, attenant et clèturé. Facilité de payement.

Visiter jeudi et dimanche et déposer les soumissions jusqu'au 20 mai.

S'advessor à Publicites Bullo.

S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 1006 B.

CYCLISTES

Vélos neufs et occasions, pneus et chambres à air MICHELIN. Ac-cessoires - Réparations (tou-jours meilleur marché.) SAUDAN Fils, près l'usine Bochud, BULLE.

Chevaux pr abattre et accidents ont payés un bon prix par la Boucherie Chevaline centrale

Louve 7 Lausanne. H. Verrey Tél.: boucherie 29.259; domicile 29.260. P 21015 L.

Plans à l'enquête.

Sont mis à l'enquête les plans de

M. Félix GLASSON pour la construction d'un garage

sur l'article 1593a, rue de Gruyères (ancienne pro-priété de M. le notaire Menoud). Les observations ou op-

positions à ce projet sont reçues au Secrétariat communal jusqu'au lundi 20 mai 1929, à midi.

Ville de Bulle.

A LOUER joli magasin

au centre de la ville de RO-MONT. Pas de reprise.

Pour tout renseigne dresser à la Croix-Blanche,

LETTRES DE DEUIL à l'Imprimerie de LA GRUYÈRE.

ON DEMANDE un armailli et un garde-génisses

pour un petit troupeau S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 1089 B.

une jeune fille sérieuse pour aider au ménage et garder un enfant.

S'adresser à Publicitas Bulle sous P. 7340 B.

D'IMPRESSION TRAVAUX à l'IMPRIMERIE DU JOURNAL

Nous recommandons comme

Placements de fonds avantageux

Livrets d'épargne et de dépôt Comptes-courants

à vue et à terme.

OBLIGATIONS 5 %

de 3 à 5 ans.

PARTS SOCIALES

Derniers dividendes payés : 6 0 net

BANQUE POPULAIRE SUISSE

Conseils pour toutes questions financières. Renseignements gratuits.

P. 20001 F.

Développement de notre banque :

Nombre sociéta

1927 1928

ombre des	Capital social	Dépôts à vue *	Somme du bilan
sociétaires	et réserves	et à terme	
80.143	127.000.000.—	862.000.000.—	1.064.000.000.—
85.864	141.000.000.—	960.000.000.—	1.230.000.000.—
94.653	191.000.000.—	1.079.000.000.—	1.439.000.000.—

mis sout cle anir L'in

Suis

Pri

ont peri jour un et mat au à fo de l'ad

> l'ho est jau tir enc

ver